

/B LA ROCHETTE

Impasse des Pincevents - 77000 LA ROCHETTE Tel: 01.64.37.23.41 - mail: vb.larochette@orange.fr

site internet : http://www.vblarochette.com

CADRE RESERVE AU CLUB:			
☐ Photo	Licence saisie le		
☐ Justificatif identité			
☐ Règlement	Numéro licence :		
☐ Certificat médical			
☐ Liste de diffusion hebdo volley	Mail validation LIFVB le		
☐ Enregistrement	/		

SAISON 2022-2023 DOSSIER D'INSCRIPTION AU CLUB de VOLLEY-BALL LA ROCHETTE

Nom de l'adhérent :	Prénom :
Sexe (M ou F):	Date de naissance :
Portable :	Mail:
Adresse :	

Bonjour,

Comme chaque année, afin de mieux organiser la reprise, nous vous communiquons les informations relatives au fonctionnement du club pour cette saison ainsi que les documents administratifs importants à compléter. Je vous remercie d'y prêter une attention particulière et <u>de nous les retourner au plus vite</u> afin de procéder à votre inscription. Pour les nouveaux adhérents, vous pouvez faire une semaine d'essai avant de procéder à votre inscription définitive.

Voici la liste des documents à nous retourner avec ce dossier dans les meilleurs délais :

- uniquement pour celles ou ceux qui arrivent au club cette saison : une photocopie d'une pièce d'identité (Carte d'identité recto-verso ou passeport, à défaut livret de famille pour les plus jeunes)
- uniquement pour celles ou ceux qui arrivent au club cette saison ou qui veulent mettre à jour la photographie sur leur licence : une photo d'identité en couleur.
- la fiche de renseignements (page 2) comprenant une autorisation parentale de pratique du volley-ball à signer par les parents pour les mineurs.
- la charte du club (page 3) que vous devez lire attentivement avant de vous engager et qui doit être signée par vous-même, ainsi que par le responsable légal si vous êtes mineur(e).
- le règlement de votre cotisation annuelle (page 4), selon la catégorie d'âge. Moyens de paiement acceptés : Espèces, Chèque à l'ordre de « VOLLEY-BALL LA ROCHETTE », Coupons Sports ANCV et Chèques Vacances ANCV. Les montants sont indiqués sous réserve de validation par l'assemblée générale du 09/09/2022.
- le formulaire de demande de licence ci-joint (que vous pourrez compléter avec l'aide du secrétariat du club ; dans le doute, ne remplissez que le cadre concernant les renseignements liés au licencié, et datez et signez dans le cadre du bas).
- le certificat médical ci-joint, d'aptitude à la pratique du volley-ball en compétition, avec en outre pour les catégories d'âge M13, M15 et M18 un simple surclassement signé par le médecin. Pour les mineurs sans surclassement, et pour les majeurs dont un certificat antérieur date de moins de 3 ans,le fait de renseigner le questionnaire de santé ci-joint permet, dans le cas de réponses toutes négatives, d'être dispensé de présentation d'un certificat médical.

Vous remerciant de votre confiance, nous vous souhaitons à tous une très bonne année sportive.

A très bientôt... Le Président Serge BOUJU Tél: 06-23-67-51-00

Si vous souhaitez recevoir une attestation		
de paiement par mail, cochez la case \Box		



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

	FICHE DE KEN	SEIG	INFIN	ENIS
L'adhérent :				
Nom:		_		Prénom :
Nom de naissance :				Date de naissance :
Taille en cm :	Lieu de naissance :			
•	tos dans le gymnase, présenta résultats des jeunes, etc.).	tion des é	quipes sui	sur lesquelles j'apparais dans le cadre exclusif des activités er le site Internet du club (http://www.vblarochette.com), cas de besoin.
Cadre réservé aux parents ou responsa	bles légaux si l'adhérent es	st mineu	ır:	
Je soussigné			, père	e, mère, représentant légal (rayer les mentions inutiles)
- autorise mon enfant à pratiquer le volley-ball et à participer aux activités organisées par le club Volley-Ball La Rochette autorise le club Volley-Ball La Rochette à utiliser les photographies, individuelles et collectives, de mon enfant en tenue du club dans le cadre exclusif des activités et de la promotion des équipes (affichage de photos dans le gymnase, présentation des équipes sur le site Internet du club (http://www.vblarochette.com), réseaux sociaux, promotion des projets et des résultats des jeunes, etc autorise les responsables du club à accepter toutes interventions médicales ou chirurgicales en cas de besoin.				
Père :		Mè		
Téléphone :		Te	eléphone :	
E-mail :		E-	mail :	
Volley pourront être réalisés. Je déclare avoir pris connaissance que le Volafin de faciliter les transports des joueurs(ses En conséquence, j'autorise, par la présente, encadré de mon enfant par un responsable de	lley-Ball La Rochette sollicitera a) sur les lieux de matches ou de , le transport, en véhicule per lu club ou un accompagnateur _l	ma parti e manifes rsonnel (¡ présent s	cipation ei tations spo parents, ei ur les lieux	ncadrants) ou par tout autre mode de transport adéquat :.
Personne à joindre en cas d'accident : LI Père	(coordonnees ci-dessus)	Mère (co		s ci-dessus)
Téléphone :		Lien	le parenté	avec l'adhérent :
Médecin traitant :		,		
Nom:		Ville :		
Problèmes particuliers (asthme ou autre) :				
Contre-indication médicale particulière :				
Régime particulier :			Groupe sar	nguin : Rhésus :
Fait à le				
Signature de l'adhérent :		Sig	gnature du	responsable légal pour les mineurs :
		11		



CHARTE DU CLUB de VOLLEY-BALL LA ROCHETTE

INFORMATIONS GENERALES

Le club est une association. Pour vous inscrire, vous devez y adhérer en prenant une licence et en réglant votre cotisation. Votre adhésion est un acte libre et volontaire. Les cotisations versées par les adhérents sont essentielles au bon fonctionnement du club. Elles contribuent aux frais administratifs (assurances, de licences, engagements aux compétitions, arbitrage, affiliations diverses), aux achats de matériel (ballons, filets, etc.), aux achats d'équipements (maillots, etc.), à la rémunération des cadres sportifs, et à tous les événements festifs de l'année.

REGLE DE VIE

Pratiquer un sport d'équipe c'est apprendre à vivre en société, à respecter l'intérêt de tous et participer à la vie particulièrement dynamique de l'association. Pour ce faire, il est important de prendre connaissance et d'appliquer les règles suivantes :

\Rightarrow Comportement

- respecter l'encadrement et l'ensemble des adhérents du club (dirigeants, entraîneurs, gardiens, arbitres, partenaires, adversaires, etc.).
- arriver 15 minutes avant l'heure de début d'entraînement et de se présenter en tenue sur le terrain à l'heure de début de la séance.
- respecter les installations et prendre soin du matériel mis à votre disposition (chaussures à semelles noires interdites dans le gymnase).
- préparer et ranger le matériel d'entraînement, montage et démontage des terrains, comptage des ballons et matériels sortis pour la séance d'entraînement ou pour le match.
- être présent à tous les entraînements et à tous les matchs pour lesquels vous êtes sollicités, pour soutenir et consolider son équipe, excepté en cas de force majeure ou d'importante indisponibilité.
- Les progrès du joueur en cours d'année, ainsi que les éventuels problèmes d'effectifs consécutifs à des blessures par exemple, peuvent amener un adhérent à changer d'équipe, ou à être sollicité ponctuellement dans une autre équipe que son équipe initiale.
- prévenir impérativement l'entraîneur de son absence (la veille au plus tard) ou de son retard (dès que possible).

⇒ EQUIPEMENT

- se présenter avec un équipement adapté à la pratique du volley-ball : short, tee-shirt, survêtement, chaussures de sport (semelle noire interdite), genouillères (recommandées), gourde.
- prendre soin de la tenue de match fournie par le club.
- rendre l'équipement fourni par le club (maillot et short) à l'entraîneur en fin de saison si la taille n'est plus valable ou si je quitte le club.

\Rightarrow VIE ASSOCIATIVE

- <u>la participation de vos proches au transport lors des matchs est une condition fondamentale au bon fonctionnement du club. Si tout le monde joue le jeu cela représente 1 ou 2 déplacement(s) maximum sur toute la saison.</u>
- transmettre à vos parents et à vos proches les informations relatives à la vie du club communiquées par votre entraîneur ou par le club.
- soutenir toutes les équipes du club en conviant au match votre famille et vos amis.
- assister à l'assemblée générale et y convier vos parents.
- participer aux diverses manifestations organisées par le club courant l'année (soirées, tournois, etc.)

Adhérent(e):	<u>Le responsable légal pour les mineurs</u>
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »	Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »



SAISON 2022-2023: CATEGORIES - COTISATIONS - ENTRAINEMENTS

Catégorie	Cotisation	Entrainements (horaires et lieux, sous réserve de petites modifications en raison des flux d'effectifs à la rentrée). Les créneaux sont effectifs dès le 1 ^{er} septembre.		
SENIORS Né(e)s en 2001 ou avant	180€	NATIONALE 2 féminine	Mardi 20h15-22h15 Tabourot Mercredi 20h15-22h15 Tabourot Vendredi 20h15-22h15 Tabourot	
		REGIONALE féminine	Mardi 20h15-22h15 Anquetil Jeudi 20h15-22h15 Tabourot	
		ACC. REGIONALE masculine	Mardi 20h15-22h15 Tabourot Jeudi 20h15-22h15 Huard	
M21 Filles Nées en 2002, 2003 et 2004	169€	Créneaux définitifs en attente, contacter le président.		
M18 Filles Nées en 2005, 2006 et 2007	158€	Mardi 18h15-20h15 Anquetil Jeudi 18h15-20h15 Tabourot		
M15 Filles Nées en 2008 et 2009	148€	Mardi 18h15-20h15 Anquetil Jeudi 18h15-20h15 Tabourot		
M21 Garçons Nés en 2002, 2003 et 2004	169€	Mardi 18h15-20h15 Tabourot Jeudi 18h15-20h15 Huard		
M18 Garçons Nés en 2005, 2006 et 2007	158€	Mardi 18h15-20h15 Tabourot Jeudi 18h15-20h15 Huard		
M15 Garçons Nés en 2008 et 2009	148 €	Mardi 18h15-20h15 Tabourot Jeudi 18h15-20h15 Huard		
M13 Nés en 2010 et 2011	145€	Mercredi 18h15-20h00 Tabourot Vendredi 18h15-20h00 Tabourot		
M11 Né(e)s en 2012 et 2013	135 €	Mercredi 18h15-19h45 Tabourot Vendredi 18h15-19h45 Tabourot		
M9 Né(e)s en 2014 et 2015	125€	Mercredi 16h15-17h45 Tabourot		
M7 Né(e)s en 2016 et 2017	115€	Mercredi 16h15-17h45 Tabourot		
UFOLEP 1		Mercredi 20h15-22h15 Geissler 126 € Mardi 20h15-22h15 Anquetil Jeudi 20h15-22h15 Huard Jeudi 20h15-22h15 Anquetil		
UFOLEP 2	126€			
UFOLEP 3 ou Compétition Loisirs				
LOISIRS	104 €	Lundi 20h15-22h15 Anquetil Mercredi 20h15-22h15 Geissler		

DIRIGEANTS / ENCADRANTS 90 €

ADRESSES DES GYMNASES

Gymnase René TABOUROT, impasse des pincevents, 77000 LA ROCHETTE Gymnase René HUARD, rue du stade, La Rochette Village, 77000 LA ROCHETTE Gymnase Jacques ANQUETIL, 240 avenue Albert Camus, 77190 DAMMARIE-LES-LYS Gymnase Germain GEISSLER, avenue de la libération, 77000 VAUX-LE-PENIL

COORDONNEES DU PRESIDENT : Serge BOUJU, 06 23 67 51 00